

des Princes &c. Juillet 1754.

un séjour de deux ans, & le spectacle de leurs Villes n'a point été le seul objet de sa curiosité : le génie de la Nation François & les principes du Gouvernement, par rapport au Commerce & aux autres sources de la puissance des Etats, ont été quelquefois le sujet de ses considérations. On pourroit demander si deux ans suffissent à un Etranger pour bien connoître une grande Nation. Mais le François aime à se communiquer, il raconte volontiers toutes ses affaires, il dit sans façon le bien & le mal qu'il éprouve, &c.

Quoiqu'il en soit, selon l'Auteur, les avantages de la France, par rapport au Commerce, viennent des productions naturelles du climat; de la subordination & de la docilité des Habitans; de la bonté des chemins & du grand nombre des Rivières; de la sage institution d'un Conseil de Commerce composé de différens Membres à qui l'administration du Commerce est confiée; du grand produit des Colonies Françaises adonnées à la culture des sucres. « Mais
» un avantage inestimable pour la France, dit
» l'Auteur, c'est l'espèce de manie avec laquelle
» les autres Nations ont adopté les goûts & les
» façons Françaises. Par quel enchantement un
» peuple léger & frivole a-t-il pû étendre dans
» tout l'Univers l'empire ruineux & tyrannique
» de ses modes ? Cette Nation avide de gloire
» & de réputation a prétendu à l'honneur d'être
» la première en puissance, en talens, en scien-
» ce, en agrémens, dans tous les genres enfin;
» & elle est parvenue à se donner au moins
» l'apparence de cette supériorité universelle. La
» Cour de France est la plus brillante de l'Eu-
» rope; ses Armées sont les plus nombreuses;